



l'observatoire

Le soutien aux aînés



En Abitibi-Témiscamingue, un peu plus de 4 000 aînés déclarent souffrir d'une incapacité modérée ou grave. Autrement dit, ils souffrent d'une réduction totale ou partielle de leur capacité à exécuter une activité d'une manière jugée normale. La plupart, 86 %, vivent toujours à domicile. Plusieurs peuvent compter sur une aide prodiguée par leurs enfants, tel un retour de balancier.

En 2001, on estimait à un peu plus de 24 000 le nombre d'aidants naturels en Abitibi-Témiscamingue. Autrement dit, 21 % de la population adulte consacre du temps chaque semaine à s'occuper d'une personne âgée. Près de 10 000 personnes consacrent plus de 5 h par semaine à prendre soin d'un aîné, et parfois de plusieurs. Parmi elles, 2 590 leur accordent plus de 10 h par semaine et 1 205 leur en dédient plus de 20. Des heures qui, plus souvent qu'autrement, viennent s'ajouter à leur charge régulière de travail.

Une aide féminine

Le maintien à domicile est vivement souhaité par un nombre toujours croissant d'aînés. Bien souvent, toutefois, ce maintien serait tout simplement impossible sans l'aide de la famille. Peu de services de répit sont disponibles pour soulager les personnes aidantes qui auraient besoin, à leur tour, d'être aidées

afin d'éviter l'épuisement. Ces personnes ont bien souvent elles-mêmes atteint un certain âge et le tiers auraient même dépassé l'âge vénérable de 70 ans. La plupart des recherches sur la prise en charge des personnes malades ou handicapées montrent que ce sont les femmes (conjointes, mères, filles ou belles-filles) qui assument la responsabilité principale des soins, cela dans 70 % à 80 % des cas. Entre l'âge de 35 et 64 ans, près de la moitié des femmes peuvent s'attendre à devoir prendre soin d'un parent âgé. Il est très rare que cette tâche soit partagée entre deux ou trois membres d'une même famille.

En 1996, une étude de Statistique Canada indiquait que 84 % des aînés demeurant à domicile recevaient de l'aide au pays. Pour 67 % d'entre eux, l'aide concernait les travaux ménagers et pour 51 %, les déplacements. On comptait 39 % des aînés ayant

récemment reçu des appels de personnes s'assurant de leur bien être, 23 % qui avaient reçu un soutien affectif et 12 %, un soutien pour les soins personnels.

Estimation du nombre d'aidants naturels selon le temps consacré aux soins aux aînés, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

MRC	Moins de 5h par semaine	Plus de 5h par semaine	Total des aidants naturels
Abitibi	2 225	1 270	3 495
Abitibi-Ouest	2 530	1 295	3 825
Rouyn-Noranda	3 920	2 525	6 445
Témiscamingue	1 965	1 085	3 050
Vallée-de-l'Or	4 085	3 025	7 110
Abitibi-Témiscamingue	14 730	9 195	23 925
Québec	712 720	447 300	1 160 020

Note : aide prodiguée à un parent, ami, voisin. Exclut le bénévolat.
Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

Ce mois-ci :

la santé et le soutien aux aînés, une définition de régionalisation et décentralisation et l'intérêt des jeunes pour la politique.

Bilan de santé

De manière générale, 70 % des personnes de 65 ans et plus se perçoivent comme étant en bonne santé. Malgré cela, dans la région, les aînés consomment près de la moitié des soins et services de santé (incluant les soins à domicile) alors que leur poids démographique représente 11 % de la population. Il y a vingt ans, ce poids était de 7 % et dans vingt ans, il atteindra près de 21 %.

Nombre d'actes effectués à l'urgence par groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2001-2002

Groupe d'âge	Actes	%
Moins de 20 ans	58 556	27,8
20 à 49 ans	89 759	42,6
50 à 64 ans	30 478	14,5
65 à 74 ans	15 751	7,5
75 ans et plus	16 075	7,6
Total	210 619	100,0

Source : Agence de santé, Portrait régional des services aux personnes âgées en perte d'autonomie, 2004

À l'urgence plus spécifiquement, en 2001-2002, près de 30 % des actes ont été effectués auprès de personnes âgées de 50 ans et plus. Les 75 ans et plus n'ont requis que 7,6 % des soins dispensés à l'urgence. Les aînés ont consulté, dans des proportions semblables, pour des problèmes de l'appareil circulatoire, de l'appareil respiratoire, du système ostéo-articulaire ou encore pour des lésions traumatiques et empoisonnements.

Sources : Actes du 1er colloque sur l'aide naturelle en Abitibi-Témiscamingue, 2002. Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux de l'A-T, Portrait régional des services aux personnes âgées en perte d'autonomie, 2004.

Décentrer l'État



Décentralisation, déconcentration, régionalisation. Pas facile d'avoir une vision claire et précise de ce qui distingue ces concepts-clé du développement régional rencontrés çà et là dans les discours et écrits tant des gouvernements que des intervenants régionaux.

Petit aide-mémoire de leurs définitions.

D'abord, il faut retenir que la régionalisation est un grand principe, qui peut s'appliquer de différentes manières, dont entre autres par la décentralisation des pouvoirs de l'État. La régionalisation est donc davantage une valeur au sens large et la décentralisation, une manière de faire bien précise.

Décentralisation

La décentralisation est un processus qui consiste à transférer des fonctions, des pouvoirs et des responsabilités gouvernementales vers une instance autonome et distincte. Cette décentralisation peut prendre plusieurs formes, dont trois principales, qui disposent chacune d'un degré d'autonomie croissant. La **déconcentration**, dont on entend souvent parler, est la forme de décentrali-

sation qui délègue le moins de pouvoir. Elle ne crée pas d'instances autonomes et indépendantes. Les bureaux régionaux des ministères en sont le meilleur exemple : présents partout sur le territoire du Québec, ils ne disposent toutefois pas de pouvoirs autonomes vis-à-vis du gouvernement central. La déconcentration est donc une mesure adoptée par le gouvernement en vue de rapprocher ses services du citoyen, soit en transférant une partie de l'effectif administratif sur un territoire donné, soit en confiant des responsabilités aux gestionnaires locaux et régionaux.

Le second type de décentralisation, appelé **délégation**, dote un organisme d'une personnalité juridique distincte et lui confère des responsabilités et des

fonctions par lois particulières, tout en maintenant des liens de subordination souvent importants. Les Agences de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux en sont un exemple car, tout en restant grandement liées au ministère de la santé, elles disposent d'une marge de manoeuvre plus grande que plusieurs ministères. Les Conférences régionales des élus, les CLD et les MRC sont aussi des exemples de délégation.

Le troisième type, appelé **dévolution**, permet encore plus de pouvoir et d'autonomie décisionnelle car les dirigeants de l'instance décentralisée sont élus au suffrage universel. L'organisation est aussi dotée de revenus autonomes et exerce ses responsa-

Différents types de décentralisation des pouvoirs de l'État

Caractéristiques	Déconcentration	Délégation	Dévolution
Statut	Organisation très dépendante par rapport à une organisation centrale	Organisation assez dépendante par rapport à une organisation centrale	Organisation assez peu dépendante par rapport à une organisation centrale
Compétences	Généralement unisectorielles, pour plusieurs fonctions	Unisectorielles, pour des fonctions bien définies	Multisectorielles, pour l'ensemble des fonctions
Financement	Les recettes viennent entièrement du centre	Selon le cas, les recettes viennent surtout du centre ou surtout de la base	Les recettes, généralement, viennent surtout de la base
Autorité	Désignation par le centre, et pouvoirs dans l'application (lois ou règlements)	Désignation par le centre ou par la base, et pouvoirs dans l'adoption (résolutions) ainsi que dans l'application	Désignation par la base, et pouvoirs dans l'adoption (lois ou règlements) ainsi que dans l'application
Exemples	Centre de gestion de l'assurance-parentale (Abitibi-Témiscamingue) Aide financière pour étudiants (Gaspésie)	CLD Conférences régionales des élus MRC Agences de santé	Commissions scolaires Municipalités

Source : Inspiré de Vincent Lemieux, *Décentralisation, politiques publiques et relation de pouvoir*, 2001, p. 45.

politique

bilités sur un territoire déterminé. Les commissions scolaires et les municipalités en sont de bons exemples.

Enfin, la décentralisation poussée à son extrême s'incarne, pour certains, par la **privatisation**. Par ce processus, l'État délègue tous ses pouvoirs à l'entreprise privée, tout en se gardant le droit de la subventionner. Parfois elle en demeure partenaire (PPP). L'entreprise - ou la société d'État- détient donc un pouvoir très important, mais certains nient qu'il s'agisse de décentralisation puisque l'État ne se rapproche ainsi d'aucune manière du citoyen. La privatisation n'est aucunement accompagnée d'une garantie de décentralisation. Les succursales des sociétés d'État, par exemple, bien que présentes partout sur le territoire, ne disposent pas d'un pouvoir autonome vis-à-vis du chef-lieu. Elles ne sont, tout au plus, que simplement déconcentrées. D'autres exemples peuvent aider à illustrer ce phénomène, que l'on songe à VIA Rail ou à Hydro-Québec.

Régionalisation

La **régionalisation** est un terme de portée beaucoup plus générale qui recouvre toute action menée par le gouvernement pour assurer une meilleure prise en considération de la diversité régionale dans la mise en oeuvre de ses opérations. Elle désigne les mouvements de transferts qui, par la décentralisation des pouvoirs, ont pour effet d'augmenter les attributions du palier régional par rapport au palier central ou au palier local. La création des régions administratives est un exemple d'application du processus de régionalisation. Il s'agit d'une démarche qui vise à adapter certaines interventions, programmes et services gouvernementaux aux réalités

régionales en associant les représentants des populations locales et régionales à la prise de décision, à la mise en oeuvre ou à la gestion des opérations relevant de la responsabilité de l'État. Cette participation peut aller de la simple consultation sur des programmes particuliers à la gestion proprement dite de budgets confiés par les ministères et organismes.

On peut aussi régionaliser par le biais de la déconcentration, mais une véritable régionalisation va au-delà de la simple déconcentration physique des directions centrales. Elle donne une marge de manoeuvre suffisante aux entités régionales, leur permettant de moduler et d'adapter les produits et les services au niveau régional, tout en respectant la politique nationale. Emploi-Québec est souvent qualifié de modèle en matière de régionalisation de par la latitude dont dispose ce ministère dans l'attribution de ses budgets, qui sont importants, et par le fait qu'il puisse adapter ses programmes aux besoins du milieu. En revanche, le ministère des Ressources naturelles est perçu comme un ministère qui n'est pas assez régionalisé : 56 % de son effectif est concentré dans la Capitale-Nationale alors que 84 % des redevances découlant de l'exploitation des ressources proviennent des régions ressources du Québec.

En conclusion

Au-delà de tous les beaux discours, il faut savoir que plusieurs observateurs mettent en garde les régions contre les effets pervers que peuvent entraîner la décentralisation ou la régionalisation car « plus » peut égaler « moins » ! En effet, si l'État confie davantage de mandats aux régions, il doit accompagner ces mandats de ressources financières adéquates, voire de pouvoirs de taxation, et transférer aux nouveaux détenteurs du pouvoir

l'expertise qu'il a acquise au fil des ans. Aussi, des problèmes peuvent émerger car les régions, les MRC ou les municipalités ne sont pas toutes en mesure d'assumer davantage de mandats ni ne sont au même niveau d'avancement. Certaines personnes craignent qu'avec le transfert des pouvoirs suive le transfert de problèmes ; elles ne veulent pas avoir à les gérer.

Enfin, il ne faut pas oublier que si les régions souhaitent décentraliser l'État, le même phénomène se reproduit à l'intérieur même des frontières régionales : chaque MRC veut une part égale du gâteau et plusieurs municipalités s'opposent à ce que les services soient concentrés... dans les villes-centre. Un beau défi à relever !

Sources : Gouvernement du Québec, *Décentralisation, un choix de société*, 1995.

L'Observatoire du Québec, *Les institutions publiques territoriales dans le développement régional*, 2000.

<http://www.observatoire-quebec.qc.ca/telechargement/institut.PDF>

Bernard Vachon, *La décentralisation sans politique de développement régional forte est un leurre*, 2004.

<http://www.vigile.net/ds-souv/plq-forums.html>

Bruno Jean, *Les dangers de la décentralisation gouvernementale: la déresponsabilisation face aux inégalités régionales*, 2004.

Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec, *Éléments pour une réflexion sur la gouvernance régionale*, 2003. <http://www.crecn.qc.ca/pdf/instances/ca/ca-030612/decentralisation.pdf>

Solidarité rurale du Québec, *La décentralisation, une nécessité pour le monde rural*, 2003.

http://www.solidarite-rurale.qc.ca/d_publication/memoire_word/decentralisation%20court.pdf

Jeunes et politique



La politique ! Si plusieurs n'hésitent pas à s'en dire désillusionnés, les jeunes ne font pas exception. Leur participation aux urnes bat de tristes records et même si plusieurs affichent un intérêt pour la politique active au niveau municipal, la relève n'est pas assurée pour autant. Portrait de la place qu'occupent les jeunes dans la prise de décision locale.

En Abitibi-Témiscamingue, 35 jeunes font partie des conseils municipaux du territoire. Leur répartition est très variable selon la MRC. On peut dire que les jeunes sont très présents dans trois MRC, soit celles d'Abitibi où ils sont au nombre de 12, d'Abitibi-Ouest (10) et de Témiscamingue (12). Ils sont quasi-absents des deux MRC plus peuplées Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or.

Parmi ces 35 jeunes actifs en politique municipale dans la région, on compte légèrement plus de femmes, soit 19, que d'hommes, 16. De manière générale, on peut tout de même dire que l'équilibre entre les sexes est atteint dans les trois MRC où les jeunes sont plus actifs. Les conseils municipaux qui comptent plus d'un jeune parmi leurs rangs sont les suivants : Saint-Dominique-du-Rosaire (2), Sainte-Gertrude-Manneville (3), Duparquet (2), Rapide-Danseur (2), Fugèreville (2), Laverlochère (2) et Saint-Édouard-de-Fabre (2).

La participation des jeunes de la région à la politique municipale s'apparente à ce qu'on remarque ailleurs au Québec, affichant même une légère avance. Ici, 9 % des conseillers municipaux sont des jeunes comparativement à 8 % au Québec.

Parmi les raisons évoquées par les jeunes pour justifier leur participation relativement faible en politique municipale, on compte d'abord la **disponibilité** : ils débutent souvent leur vie professionnelle et familiale. Les **considérations financières** sont aussi avancées : les élus municipaux en région gagneraient à peine 7,08 \$ de l'heure selon la Fédération québécoise des municipalités. L'**employabilité** est aussi un frein : l'image des politiciens est facilement ternie et leur allégeance politique peut nuire à leur employabilité. Finalement, le **cynisme** n'est pas étranger à leurs réticences : plusieurs sont désabusés par rapport à l'appareil politique.

La place des jeunes de 35 ans et moins en politique municipale selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

MRC	Jeunes hommes	Jeunes femmes	Total des jeunes
MRC Abitibi	5	7	12
MRC Abitibi-Ouest	5	5	10
MRC Rouyn-Noranda	0	0	0
MRC Témiscamingue	6	6	12
MRC Vallée-de-l'Or	0	1	1
Abitibi-Témiscamingue	16	19	35

Source : Compilation réalisée par le ministère des Affaires municipales et des Régions le 19 avril 2005.

Sources : Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, *Être jeune et candidat aux élections municipales*, 2005. Ministère des Affaires municipales et des Régions.



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7
Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960
Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca

Sorti des presses



Blanchette, Luc. *Bilan annuel 2003. Évolution du marché du travail en Abitibi-Témiscamingue*, 2005.

Ministère de la Culture et des Communications. *Bibliothèques publiques, statistiques 2002*.

Couture, Alain. *Bottin des organismes communautaires 2005-2006*, ADRLSSSSAT, 2005.

Société de développement du Témiscamingue. *Plan d'action préliminaire du Témiscamingue*, 2005.

Devamco et C.C. Consultants. *Portrait des entreprises d'économie sociale de Rouyn-Noranda et plan directeur*, 2005.

FADOQ- Région de l'Abitibi-Témiscamingue. *Bottin du Programme Roses d'Or*, 2005.

Proulx, Marie-Ève. *Place aux jeunes : une avenue pour la revitalisation des communautés rurales ?*, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, 2005.

Ville de Rouyn-Noranda et Ville et Villages en santé. *Politique familiale municipale de la Ville de Rouyn-Noranda*, 2005.

Comité d'accueil pour les Nouveaux Arrivants Professionnels et Entrepreneurs. *Résumé du colloque : Colloque sur la migration des jeunes en Abitibi-Ouest*, 2005.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Résultats aux épreuves uniques de juin 2004 et diplomation*, 2005.

Hydro-Québec. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec - 2004*, 2005.

Hyperliens vers ces documents :
www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Rédaction : Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca
Collaboration : Lili Germain : lili@observat.qc.ca
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Tirage : 650 exemplaires